

## Informations mainlevée

Par Julien59270, le 27/03/2024 à 20:20

Bonjour.

J'ai était contrôlé positif à l'alcool au volant dans la nuit de dimanche à lundi. Ma voiture a était immobilisé et mise en fourriere pour une période de 7 jours. Je passe en audition libre mardi prochain. J'aurais voulu savoir si la mainlevée de mon véhicule me sera donné ce jour là et si je doit me présenter avec la personne ou le permis de la personne qui sortira mon véhicule de la fourriere ?

## Par LESEMAPHORE, le 27/03/2024 à 21:11

## Bonjour

Le mieux c'est de poser la question à l'enqueteur dont le nom et service est inscrit sur la convocation qui fera ou ne fera pas la demande aupres du prefet .

Vous n'avez pas reçu la notification de mise en fourierre ? cette notification indique le delai de 7 jours a l'ssue duquel le vehicule peut etre restitué si CT a jour, assurance valide et conducteur avec categorie de PC valide et autorisation du titulaire du CI a sortie par ce conducteur.